

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 FEVRIER 2024

A 20H30

Dates :

- Convocation : 15 février 2024
- Séance : 26 février 2024
- Affichage : 4 mars 2024

Membres :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

Présents : Mesdames Mélanie CHATELLAIN, Hélène DIEVART et Catherine DUMINY.

Messieurs Daniel ABET, Bastien DELAPLACE, Gauthier DELARUE, Emeric HEURTAUT, Romaric HESDIN et Romuald RABACHE.

Absentes excusées : Anne-Claire DEGOUY et Laure ROUSSEL-MAJOR.

Secrétaire de séance : Romuald RABACHE

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Remplacement des gouttières du logement communal

Comme il a été évoqué précédemment Monsieur le Maire précise que les travaux de remplacement des gouttières sur le logement communal ont été effectués la semaine dernière selon le devis des Couvreurs de Molliens signé en septembre 2023 pour la somme de 4 920,84 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des personnes présentes autorise le Maire à régler la facture des travaux conforme au devis.

2. Demande de la commune de Saisseval d'intégrer le RPI de Pissy

Avec la disparition du RPI des noisettes, quatre communes doivent se rattacher à un nouveau regroupement dont Cavillons et Fourdrinoy feront partie de celui de Picquigny, Oissy de Molliens et Saisseval a demandé son rattachement au RPI de Pissy.

Une réunion des maires des communes intéressées a eu lieu le samedi 3 février 2024 à Ferrières, la majorité s'est opposée à l'adhésion de Saisseval tout en laissant la décision définitive à la Préfecture et à l'académie.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des personnes présentes, s'oppose à l'intégration de Saisseval au RPI de Pissy.

3. Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables dans la commune

La loi APER publiée le 10 mars 2023, propose aux collectivités le choix et l'identification de zones prioritaires pour implanter des installations d'énergies renouvelables. Une seule énergie a été retenue dans la commune : l'énergie photovoltaïque et parmi les zones d'accélération des énergies renouvelables, les bâtiments communaux (école, mairie logement communal, local technique).

A l'issue de la concertation suite à la consultation publique du 22 janvier au 19 février 2024, le conseil municipal à l'unanimité, opte pour l'énergie photovoltaïque sur les bâtiments communaux.

4. Délibération portant sur l'inventaire des chemins ruraux et sur l'approbation du plan de gestion

A la suite du remembrement de l'inventaire des chemins, réalisé dans la commune, le conseil municipal approuve à l'unanimité la liste des chemins ruraux et leurs plans de gestion afin de participer au projet « chemins d'Amiens Métropole » inscrit dans la PPI 2022-2026, permettant de relier toutes les communes empruntant ainsi un itinéraire de promenade et de randonnée défini par le Conseil Départemental.

5. Etat des subventions concernant le nouveau complexe sportif

Parmi les aides demandées en juillet 2023 pour l'équipement sportif, à ce jour, deux ont été accordées à la commune :

- Le Conseil Départemental pour la somme de 47 644 €, soit 40% du montant HT du coût de l'opération (119 110 € HT)
- Le Conseil Régional pour la somme de 33 305 €, soit environ 28%

6. Contrôle des bornes et empiètement sur l'espace public de notre territoire

Monsieur Gauthier Delarue fait observer sur le géoportail l'élargissement des parcelles agricoles au détriment des bandes de talus herbé qui bordent les chemins ruraux.

Certains agriculteurs empiètent de plus en plus sur l'espace public, faisant disparaître les bornes et les limites de propriété.

Monsieur le Maire s'engage à envoyer un courrier aux différents exploitants concernés

Questions Diverses

- L'installation d'une vidéo surveillance sur le terrain multisport a été évoquée mais compte tenu du coût et de l'efficacité relative, le projet n'est pas retenu.
- **Compte rendu du recensement :**
149 résidences principales, 3 résidences secondaires et 9 logements vacants soit un total de 161 logements dont 28 occupés par une seule personne pour une population totale de 376 habitants.
- La commission finance pour la préparation du budget 2024 aura lieu le lundi 25 mars à 20h30 et le vote du budget le 8 avril 2024 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 30,

LE MAIRE

Dahiel ABET